

# Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

## Évaluation de l'égalité des genres



---

NATIONAL  
DEMOCRATIC  
INSTITUTE  
FOR INTERNATIONAL AFFAIRS

---

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie



Ce rapport et les recherches de l'Institut National Démocratique (NDI) en Tunisie sont rendues possibles grâce au financement de l'Initiative de Partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI) sous le prix n ° S-NEAPI-11-CA-344-A001. Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la vision de MEPI ou le gouvernement des États-Unis.

Les questions sur le contenu du document doivent être adressées à Kathy Gest, la Directrice des Affaires publiques de NDI, (202) 728-5535, [kgest@ndi.org](mailto:kgest@ndi.org).

# Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

## A PROPOS DE NDI

Fondé en 1983, L'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) est un organisme à but non lucratif, non gouvernemental, non partisan qui répond aux aspirations des peuples du monde à vivre dans des sociétés démocratiques qui reconnaissent et favorisent les droits fondamentaux de l'homme. Depuis sa fondation en 1983, le NDI et ses partenaires locaux ont travaillé pour soutenir et renforcer les organisations politiques et civiques, protéger les élections, promouvoir la participation des citoyens, la transparence, et la responsabilité du gouvernement. Avec les membres du personnel et des praticiens politiques volontaires de plus de 100 pays, NDI rassemble des individus et des groupes pour partager des idées, des connaissances, des expériences, et du savoir-faire. Les partenaires sont exposés vastement aux meilleures pratiques en développement démocratique international qui peuvent être adaptées aux besoins de leurs propre pays. L'approche multinationale du NDI renforce le message que, bien qu'il n'y ait aucun modèle démocratique, certains principes de base sont partagés par toutes les démocraties. Le travail de l'Institut respecte les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il favorise également le développement des canaux institutionnalisés de communication entre les citoyens, les institutions politiques, et les élus, et renforce leur capacité à améliorer la qualité de vie pour tous les citoyens.

Le NDI estime qu'une participation équitable des femmes dans la politique et le gouvernement est essentielle pour développer et maintenir la démocratie. Comprenant plus de 50 pour cent de la population mondiale, les femmes continuent d'être sous-représentées comme électrices, dirigeantes politiques, et élues. La démocratie ne peut pas vraiment tenir parole pour tous les citoyens si la moitié de la population reste sous-représentée dans l'arène politique. NDI aide les femmes à acquérir les outils nécessaires pour participer avec succès à tous les aspects du processus politique. Nos programmes impliquent les femmes dans les assemblées législatives, les partis politiques, et la société civile comme dirigeantes, militantes, et citoyennes informées. Ces programmes créent un environnement où les femmes peuvent plaider en matière de politiques, se présenter aux élections politiques, être élues, gouverner efficacement, et participer de manière significative dans toutes les facettes de la vie civique et politique.

Depuis la création de son bureau à Tunis en janvier 2011, NDI est resté engagé à soutenir la participation efficace des femmes dans la transition politique. L'Institut travaille avec les femmes dans les partis politiques afin d'améliorer leurs compétences de confiance et de communication pour assumer de nouveaux rôles de leadership au sein de leurs partis, y compris le rôle d'ambassadrices dans les rendez-vous multi-partisans. Pour mieux apprécier les vues et les perceptions des femmes d'elles-même dans la société, NDI effectue également des recherches qualitatives régulières – dont les résultats sont présentés aux leaders politiques et civiques de la Tunisie.

Pour plus d'informations, veuillez visiter [www.ndi.org](http://www.ndi.org).

# Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

## INTRODUCTION

Les femmes ont participé en grand nombre aux élections de l'Assemblée nationale constituante (ANC) d'octobre 2011 comme candidates et militantes, encouragées par la nouvelle loi électorale du pays, exigeant la parité entre les genres sur les listes de candidats des partis politiques. Depuis la révolution, les femmes ont également joué un rôle actif dans la société civile et dans les partis politiques dans l'espoir de contribuer à la transition politique émergente. Pourtant, les femmes tunisiennes ont également exprimé des inquiétudes du fait que les relations conventionnelles entre les genres et les stéréotypes ré émergent malgré la solidarité entre les femmes et les hommes au cours de la révolution.<sup>1</sup> La disposition relative à la parité entre les genres pour les élections de l'Assemblée nationale constituante, par exemple, n'avait pas garanti une représentation égale des femmes élues parce que la plupart des partis politiques n'ont pas désigné des femmes à la tête des listes des candidats. Ainsi, les femmes ont gagné 24% des sièges de l'Assemblée constituante nationale, mais représentaient 50% des candidats.

Tandis qu'il est important de célébrer les gains réalisés par les femmes tunisiennes, la véritable démonstration de l'engagement démocratique est la participation continue et significative des femmes en tant que représentantes politiques. Les prochaines élections législatives de la Tunisie présentent à la fois un défi et une opportunité pour promouvoir la participation politique des femmes. Afin de recueillir systématiquement des perspectives sur les expériences des femmes en tant que représentantes élues dans le premier Parlement démocratiquement élu de la Tunisie, NDI a procédé à une évaluation des possibilités et des obstacles auxquels se heurtent les femmes membres de l'Assemblée nationale constituante, également désignées ci-après sous le nom de députées ou membres du Parlement (parlementaires). L'évaluation, consistant d'entrevues approfondies basées sur trois questionnaires, a aidé NDI à collecter des informations basiques des femmes députées, de leurs homologues masculins et des membres du personnel administratif de l'Assemblée.

*« La société en Tunisie est très masculine et cela est également reflété au Parlement. »*

**-Femme Députée**

Ce rapport comprend les résultats des entrevues approfondies et des recommandations visant à améliorer la participation des femmes aux futurs parlements. En se basant sur ces entretiens et sur son expérience globale de mise en oeuvre des programmes des femmes et de gouvernance, NDI propose une série de recommandations aux femmes députées, leurs homologues masculins au Parlement et partis politiques et à l'administration parlementaire.

NDI tient à remercier tous ceux qui ont participé et soutenu cette évaluation et à présenter aux députés ses vœux sincères pour le courage et la persévérance continus dans leur travail.

---

<sup>1</sup> *Participation politique des femmes en Tunisie Après la Révolution*. Institut national des études démocratique (publié en mai 2012).

# Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

## JUSTIFICATION DU PROGRAMME

### *L'Importance de la Participation politique des femmes*

Etant donné qu'un plus large éventail de citoyens participe au processus politique, les institutions sont devenues plus adaptées aux besoins de tous les citoyens. Accroître la participation des femmes en politique conduit à des gains tangibles pour la gouvernance démocratique. La participation complète et active des femmes dans la vie politique se traduit en dividendes positifs, y compris l'élaboration de politiques plus réceptives aux besoins des citoyens,<sup>2</sup> une coopération accrue entre les partis,<sup>3</sup> et plus de paix durable.<sup>4</sup> Lorsque les femmes sont habilitées comme Leaders politiques, les pays éprouvent souvent des niveaux de vie plus élevés et une évolution positive dans l'éducation, l'infrastructure et la santé.<sup>5</sup> Accroître la participation politique afin d'inclure les femmes peut améliorer le fonctionnement des gouvernements, parlements et partis politiques et peut aider les gouvernements à fournir des bénéfices plus tangibles pour les citoyens. Pourtant les femmes restent sous-représentées dans la vie politique dans le monde entier.

Adossé par le soutien populaire croissant pour les femmes en politique, NDI a organisé des programmes innovants et ciblés à travers le monde afin qu'un plus grand nombre de femmes deviennent des politiciennes plus efficaces. Dans des pays aussi divers que l'Albanie, l'Indonésie et le Maroc, l'Institut œuvre à aider les femmes à se présenter aux élections, à gouverner efficacement, et à participer de façon significative à la vie politique. NDI a aidé les femmes députées à collaborer à travers les lignes partisans pour faire avancer la législation en Macédoine, Mexique, Népal et ailleurs par le biais de groupes parlementaires féminines officiels et des réseaux informels. Au niveau mondial, NDI a mené des initiatives visant à aider les femmes politiquement actives à échanger leurs expériences avec leurs homologues dans le monde entier.

### *L'Importance d'un Parlement fort et efficace*

Alors que toutes les démocraties partagent certains principes fondamentaux, NDI croit qu'il n'y a pas un seul modèle correct pour la gouvernance démocratique. Néanmoins, des législatures nationales capables et efficaces servent de piliers fondateurs de gouvernements démocratiques dans le monde entier. Les législateurs peuvent défendre les causes des citoyens et aider à élaborer des solutions aux défis qu'ils relèvent, mais pour faire ceci efficacement, ils doivent comprendre leurs rôles et les mécanismes du processus législatif.

Dans de nombreux pays dans le monde entier, NDI travaille avec les législateurs, le personnel

---

<sup>2</sup> A. Cammisa, and B. Reingold, "Women in State Legislatures and State Legislative Research: Beyond Sameness and Difference," *State Politics and Policy Quarterly* Vol. 4, No.2 (2004): 181-210, <http://www.jstor.org/stable/40421515>.

<sup>3</sup> C.S. Rosenthal, "Gender Styles in Legislative Committees" *Women & Politics* Vol. 21, No. 2 (2001) : 21-46, [http://dx.doi.org/10.1300/J014v21n02\\_02](http://dx.doi.org/10.1300/J014v21n02_02).

<sup>4</sup> C. Chinkin, "Peace Agreements as a Means for Promoting Gender Equality and Ensuring the Participation of Women" *United Nations: Division for the Advancement of Women* (2003), <http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/peace2003/reports/bpchinkin.PDF>.

<sup>5</sup> L. Beaman et al, "Women Politicians, Gender Bias, and Policy-making in Rural India," *Background Paper for UNICEF's The State of the World's Children Report 2007*, 11, 15-16, [http://www.unicef.org/sowc07/docs/beaman\\_duflo\\_pande\\_topalova.pdf](http://www.unicef.org/sowc07/docs/beaman_duflo_pande_topalova.pdf).

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

législatif, les associations civiques et bien d'autres pour bâtir les capacités des institutions représentatives afin de communiquer avec les citoyens et répondre à leurs préoccupations. Les programmes qui favorisent spécifiquement la participation des femmes dans chacun de ces domaines de gouvernance permettent aux législatures de mieux répondre aux besoins des citoyens et de réduire l'écart qui existe dans toutes les sociétés entre les femmes et les hommes dans l'accès aux ressources, le pouvoir décisionnel et le pouvoir politique. NDI s'efforce de soutenir les femmes dans le cadre d'une stratégie complète visant à améliorer le fonctionnement des assemblées législatives.

### MÉTHODOLOGIE ET APERCU DE L'ÉVALUATION

#### *Objectifs de l'évaluation*

NDI a organisé une évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée nationale constituante de la Tunisie afin de contribuer à une meilleure compréhension des facteurs essentiels suivants :

- La capacité des femmes députées d'exercer leurs fonctions législatives et représentatives ;
- Les fonctions et le rôle de l'ANC, et les manières dont l'Assemblée soutient les députés pour accomplir leur travail, bâtir leurs capacités et accéder à l'expertise extérieur ;
- La mesure dans laquelle les principes et les pratiques reliés à l'égalité des genres sont intégrés dans le travail de l'Assemblée, et ;
- Les Interactions continues des femmes députées avec leurs communautés (hommes et femmes), avec leurs partis politiques, avec les associations civiques tunisiennes et avec des partenaires internationaux.

Les informations recueillies par le biais de cette mission guideront NDI et ses partenaires dans la création d'une feuille de route pour l'assistance des femmes dans l'ANC et dans le futur Parlement, qui devrait être élu à la fin de 2014. Les conclusions du rapport — qui ont été partagés avec les leaders de l'ANC, les femmes députées et d'autres intervenants — sont également destinées à servir de référence pour mesurer les progrès des futurs parlements.

#### *Équipe d'évaluation*

L'équipe d'évaluation du NDI était composée de deux employées basées à Tunis qui travaillent sur la participation politique des femmes. Anne-Marie DeLorey, directrice principale du programme, a plus de 10 ans d'expérience soutenant l'organisation et les candidatures féminines dans le nouveau Parti Démocratique au Canada. Chiraz Arbi, Assistante du programme, coordonne les travaux de l'Institut avec l'ANC. L'équipe a collaboré pour l'élaboration d'un questionnaire écrit, qui a été utilisé comme la base pour des entrevues avec des députés en personne — hommes et femmes — et des leaders parlementaires et conseillers. Caroline Hubbard, chargé de programme au sein l'équipe de la participation politique des femmes à NDI, a fourni un soutien et une assistance inestimable à l'équipe.

Des questions tirées des ressources globales du NDI, particulièrement des questionnaires semblables réalisées par l'Institut en Algérie et la Libye l'an dernier, ont servi de base et ont été ajustés en

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

fonction des objectifs du programme et de l'évaluation et sur les particularités des contextes politiques et sociaux tunisiens.

### *Questionnaires*

A travers des questionnaires visant chacun des trois groupes des parties prenantes pour cette évaluation, l'équipe a cherché à rassembler des données basiques quantitatives et qualitatives sur des sujets comme : la trajectoire des carrières politiques jusqu'ici des personnes interrogées, leur travail dans l'ANC à travers les groupes et les commissions parlementaires, leurs communications avec les citoyens, leurs relations avec leurs collègues députés, les défis auxquels elles font face dans leur travail comme députés, les ressources mises à leur disposition, et les potentiels thèmes de formation qui les intéressent.

NDI a interrogé 18 députées femmes et 4 députés hommes à l'Assemblée et huit membres du personnel parlementaire, hommes et femmes. Les députés se sont présentés comme venant de dix partis différents, y compris la troïka au pouvoir — composée du Congrès pour la République (CPR), Ennahdha et Ettakatol — et l'opposition. Les âges des personnes interrogées varient de 25 à 67 ans, représentant toutes les régions du pays, mais aussi les Tunisiens à l'étranger et un mélange de circonscriptions rurales, urbaines et semi-urbaines. Les trois quarts des personnes interrogées sont mariés, la plupart avec des enfants. La plupart ont une formation universitaire et, avant leur élection en 2011, ont travaillé ou étudié dans la programmation de service culturel ou social, dans le commerce, la médecine, la garde des enfants, le droit et l'éducation. Alors que les résultats du questionnaire ne sont absolument pas statistiquement représentatifs de l'ensemble du Parlement, ils offrent des aperçus utiles et aident à confirmer ou à élucider les renseignements recueillis lors des discussions.

Ces conversations ont permis à l'équipe d'évaluation d'explorer en détail les thèmes soulevés dans le questionnaire, y compris les forces et les faiblesses des femmes députées comme législatrices la première fois, les défis institutionnels et sociaux dont elles sont confrontées dans le cadre de leur travail, et leurs attitudes et celles des autres face au rôle des femmes en politique.

Les entrevues initiales ont été menées du 11 juillet au 24 juillet. L'assassinat du membre de l'ANC Mohamed Brahmi le 25 juillet et les bouleversements politiques qui l'ont suivi ont entraîné des retards dans l'évaluation, qui a continué tout au long de l'automne 2013 et a été achevé en décembre de la même année.

### *Analyse*

A l'issue des entretiens, les membres de l'équipe d'évaluation ont analysé les questionnaires complets et les notes de discussion pour identifier les tendances et les principales conclusions. Les informations recueillies ont donné de précieuses informations qui aideront l'Institut et ses partenaires à développer un programme ciblé pour adresser les défis auxquels les femmes de l'ANC font face et pour élargir les possibilités d'apprentissage et d'échange avec un futur Parlement.

L'engagement politique de la femme tunisienne a démontré la vraie influence des femmes sur l'avancement de la transition démocratique de la Tunisie. Les Préparatifs pour les élections à venir et le prochain Parlement ont déjà commencé. La sécurisation de véritables rôles politiques des

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

femmes tunisiennes, requiert le traitement des stéréotypes négatifs qu'elles ont identifiés. Les idées et les recommandations formulées par les personnes interrogées décrites ici lanceront ce processus, ce qui exige l'établissement par les hommes et les femmes de relations de travail à travers les deux genres, la nomination par les partis de femmes dans des rôles de leadership, et l'approvisionnement par l'Assemblée nationale constituante et ses partenaires de formation et de renforcement des capacités pour les femmes en politique.

### CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

#### *Profil des femmes à l'Assemblée*

Lors des élections de l'ANC en 2011, les tunisiens ont élus des femmes dans plus de 26 % des circonscriptions, en grande partie en raison de la mise en œuvre d'une clause de parité exigeant que les femmes représentent 50 % des candidats sur les listes des partis et que les noms des candidats sur les listes des partis s'alternent selon le genre. Tandis que plus de 4 000 femmes ont concouru aux 217 sièges de l'Assemblée, seuls 49 sièges sont allés aux femmes candidates. Le parti Ennahda a obtenu 42 de ces 49 sièges. Alors que le quota n'a pas entraîné une représentation égale des femmes et des hommes dans l'Assemblée, cela a recueilli la plus grande représentation des femmes que dans n'importe quel autre Parlement dans le monde arabe à l'époque,<sup>6</sup> assurant un rôle important pour les femmes au cours du processus de rédaction de la constitution.

Malgré les restrictions évidentes aux libertés et droits sous la dictature, les femmes tunisiennes ont connu une forme tronquée de l'égalité constitutionnelle sous Bourguiba et Ben Ali. Les femmes ont bénéficié d'une participation élevée dans le marché du travail, d'alphabétisation, et des normes de l'éducation. Actuellement, il y a également le soutien organisationnel important de la société civile pour la participation politique des femmes.

En dépit des protections relativement progressives des droits de la femme de la Tunisie, la plupart des femmes parlent de difficultés à être politiquement active avant la révolution. Néanmoins, certaines étaient membres et militantes de partis politiques. La moitié des femmes députées interrogées étaient active avant les élections dans les associations communautaires, les organisations d'étudiants, et les organisations de la société civile. Une femme députée rapporte qu'elle avait été emprisonnée, interrogée et torturée pour son activité politique sous le régime précédent, tandis que plusieurs autres parlent des restrictions sur l'engagement politique au cours de cette période. Une femme députée rapporte qu'elle avait déjà essayé d'être candidate pour le Parlement, mais elle a vu sa demande refusée.

Les femmes ont participé activement à la révolution et continuent à s'engager dans la société tunisienne de diverses manières. En raison de la visibilité des femmes comme révolutionnaires et militantes, il y a un appui sociétal fort pour leur participation politique. Tous ces premiers gains fournissent l'occasion unique — rares pour les pays qui émergent d'une dictature — d'engager des femmes tunisiennes dans le leadership politique de leur pays.

---

<sup>6</sup> Voir l'analyse à [http://www.makeeverywomancount.org/index.php?option=com\\_content&id=1982:tunisia-élections-2011-Itemid=170](http://www.makeeverywomancount.org/index.php?option=com_content&id=1982:tunisia-élections-2011-Itemid=170). Voir aussi article par Isobel Coleman et discussion aux [Quotas féminin électoraux: Rempli mais sièges vides ?](http://fikraforum.org/?p=2676) <http://fikraforum.org/?p=2676>.

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

Alors que tous servent pour la première fois en tant que élus, plusieurs personnes interrogées occupaient des différents postes de leadership dans leurs partis au niveau local ou national. Certaines femmes interrogées ont même pris des rôles de leadership au sein de l'Assemblée. Le vice-président de l'Assemblée, par exemple, est une femme d'Ennahda et préside plusieurs sessions plénières. Trois des sept adjoints<sup>7</sup> du Président sont des femmes, et un des trois adjoints responsables de la gestion de l'Assemblée et le contrôle budgétaire est une femme. Les femmes sont bien représentées dans les commissions constitutionnelles, mais moins au sein des commissions régulières : les femmes président quatre des 21 commissions, mais sept commissions n'ont aucune femme parmi leurs leadership (Président, Vice-Président, rapporteur). Il n'y a également aucune femme qui préside des groupes parlementaires.

### *Vues sur les rôles féminins et masculins Points de vue sur les rôles du genre*

Alors que les députés décrivent leurs relations comme généralement respectueuses, les députés femmes et hommes rapportent des stéréotypes et des commentaires négatifs, harcèlement verbal et un comportement agressif envers les femmes députées. En outre,

*"Nous devons continuer à faire face à la domination masculine dans notre société. Nous devons accroître la participation des femmes et faire preuve de la compétence des femmes. »*  
– Femme députée

les femmes députées de tous les backgrounds politiques rapportent que leurs choix vestimentaires ou leur style vestimentaire sont ouvertement dénigrés. D'autres membres ont commenté que les médias ont posté des photos truquées d'eux et publié d'autres critiques. Nombreuses femmes députées ont déclaré que les obstacles à la promotion de la femme au Parlement découlent de la discrimination systémique historique contre les femmes dans la société tunisienne et ainsi dans les partis politiques et au Parlement. Les personnes interrogées ont indiqué qu'il y a de divers obstacles au leadership politique de la femme : le manque d'expérience politique, le manque d'agrément familial, la mentalité de « club réservé aux hommes » dans le processus décisionnel parlementaire, la discrimination dans les partis politiques, et les conflits ayant des responsabilités familiales.

Les femmes députées rapportent que ces réalités, tant à l'intérieur et à l'extérieur de l'Assemblée, ont un effet paralysant sur leurs activités législatives et restreignent leur capacité de participer pleinement au débat en séance plénière. Une députée remarque, "J'ai entendu quand les femmes parlent en séance plénière, des hommes dire oh ça c'est ce que les quotas nous apportent ; C'est pourquoi nous avons refusé les quotas". La plupart des députés remarque que ces points de vue au sein de l'Assemblée sont représentatifs des attitudes négatives sur les femmes au sein de la société tunisienne dans son ensemble.<sup>8</sup>

Les personnes interrogées signalent que lorsque la discussion plénière s'enflamme, elle est dominée par les députés masculins. Les femmes députées disent qu'il est difficile d'intervenir, car il faudrait qu'elles soient tout aussi agressives, ce qui serait considéré comme un comportement inapproprié

<sup>7</sup> Les femmes assesseurs au Président de l'Assemblée constituante nationale : Samira Merai, Assesseur chargé d'affaires législatives, des Relations avec le gouvernement et des Relations avec la présidence de la République, Karima Souid ; Assesseur chargé d'Information, de la Communication et de la relations avec les médias ; et Hela Hammi, assesseur en charge de la gestion et la Surveillance budgétaire.

<sup>8</sup> *La participation politique des femmes en Tunisie Après la Révolution*. Institut démocratique national (publié en mai 2012).

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

pour des femmes tunisiennes. L'une des femmes constate, « quand les débats en séance plénière étaient trop chauffés à mon goût, je partais. »

Tandis que les stéréotypes basés sur le genre et la discrimination dans l'ANC constituent des obstacles réels aux femmes députées lors de l'accomplissement de leur rôle, il y a aussi quelques fondations positives sur lesquelles on s'appuie. Les femmes membres déclarent que, pour la plupart, elles ont été assignées aux commissions qu'elles avaient demandées (à l'exception de quelques femmes députées d'Ennahda qui ont été nommées à leur deuxième choix, en raison du nombre plus élevé de sièges que le parti a remportés lors des élections de 2011) et ont été satisfaites par les possibilités offertes pour eux de participer au travail de l'Assemblée. De nombreuses personnes interrogées notent que les femmes apportent une contribution importante à ces commissions ; certaines ont même été nommées comme Présidente, Vice-Présidente, rapporteuse et deuxième rapporteuse. Cependant, il n'y avait pas une forte démonstration de solidarité entre les femmes de partis adverses dans le travail des commissions – au lieu de cela, les femmes députées ont donné la priorité à leur appartenance politique.

### *Femmes et élaboration des politiques*

Les femmes députées dans l'ANC sont très fières de leur participation à la rédaction de la constitution tunisienne.<sup>9</sup> Elles parlent souvent sur leurs sacrifices personnels et leur endurance pour parvenir à un consensus sur une chose de si fondamentale pour leur pays. Comme une des femmes députée constate, "malgré le caractère combatif du débat sur la disposition de l'égalité de la femme, je suis fière du travail que j'ai fait sur ce point, de concert avec d'autres femmes, et de préserver la liberté de la femme tunisienne. » Une autre députée remarque, « Mon plus grand accomplissement est mon travail sur la constitution et avoir été focalisée, malgré les intenses débats combatifs. »

Toutes les personnes interrogées -les députés qui ont travaillé dans les commissions et qui ont parlé à l'Assemblée et le personnel qui ont soutenu les députés ou la commissions de travail — discutent de la participation des femmes parlementaires dans les débats constitutionnels sur l'égalité des droits pour les femmes. Les personnes interrogées n'étaient pas conscients, cependant, d'aucune analyse basée sur le genre des autres sections de la

*"Nous avons décidé d'assouplir les règles autour du décorum et de la conduite dans l'Assemblée, pensant que c'était plus approprié pour une Assemblée postrévolutionnaire. Cependant, de nombreux députés se comportent mal et les règles devraient être plus fortes. Je pense que cela reflète mal sur les députés et l'Assemblée. Le public voit ce mauvais comportement à la télévision et a une mauvaise opinion des députés et de l'Assemblée. »*  
– Député

<sup>9</sup> Les personnes interrogées parlent souvent de la différence entre ce Parlement et ceux formés après les futures élections. Alors que de nombreuses personnes interrogées ont vu leur rôle purement de négocier et de rédiger la constitution, beaucoup d'autres ont vu leur mission comme constitutionnelle combiné avec le rôle typique d'un député d'un dans Parlement législatif et représentatif. Un député décrit le problème :

*Les trois fonctions du gouvernement — législative, fonctionnement de l'administration et la rédaction de la Constitution — laisse peu de place pour s'occuper des problèmes de leur circonscription. Cela doit être abordé. Nous avons besoin d'avoir le temps de discuter avec nos électeurs. Nous avons aussi besoin de temps pour travailler avec la société civile. Il faut aussi être en mesure d'équilibrer notre temps de travail avec notre temps en famille. Le prochain Parlement doit tenir compte de cela.*

Les points de vue des députés eux-mêmes, leur rôle et leur expérience sont souvent influencés par leur base de circonscription et les exigences de leurs électeurs. Beaucoup ont exprimés des inquiétudes concernant leur capacité de répondre à toutes ces demandes avec succès.

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

constitution ou d'autres législations prévues. Une députée a indiqué que le caucus des femmes a examiné la composition de l'organe des élections, l'Instance supérieure indépendante pour les élections (acronyme Français ISIE) et les quotas sur les listes électorales.

Certaines femmes déclarent être satisfaites de leur capacité à influencer les politiques au sein de leurs partis, et un député a fait remarquer qu'il y avait de fortes femmes leaders dans son parti. D'autres femmes députées parlent de la difficulté de proposer une idée qui ne présente aucun intérêt pour le dirigeant d'un parti ou d'un bloc. Les femmes députées qui se sont séparées avec leur partis font référence à la difficulté pour influencer la politique du parti.

Plusieurs femmes interrogées notent que le parti et le leadership du bloc est dominé par les hommes et remarquent la difficulté d'établir l'ordre du jour, lorsque les femmes ne dirigent pas un parti ou un bloc. La plupart des femmes députées, toutefois, sont inflexibles quant à leur capacité d'influer sur l'ordre du jour législatif, comme l'une le décrit, "tout d'abord, les décisions sur les lois et politiques sont prises par la commission et les femmes y contribuent fortement. Puis les décisions vont à la session plénière et les femmes y ont une forte fréquentation. »

*« Les femmes ont une meilleure assuidité aux réunions de la commission et de la plénière »  
– Femme Députée*

La présence assidue ne se traduit pas nécessairement par des contributions considérables, cependant un député fait remarquer que les questions prioritaires des femmes ne sont pas entendues sur la scène nationale en raison des barrières historiques limitant la participation des femmes à la vie publique, mais qu'il est vital qu'elles reçoivent plus d'attention. Comme le fait remarquer une députée femme: « Afin de faire de meilleures politiques et lois, il est important d'inclure les perspectives des femmes car elles ont l'accès et la compréhension de différents problèmes que les hommes. » Plusieurs femmes députées notent qu'il y aurait plus de discussions des questions des femmes s'il y avait plus de femmes au Parlement. D'autres suggèrent que placer davantage de femmes dans le gouvernement, les entreprises ou des postes diplomatiques augmenterait l'influence des femmes. Les résultats des études mondiales appuient ce point de vue.<sup>10</sup> Ils indiquent que lorsque les femmes sont parfaitement engagées comme participantes et leaders à part entière dans la croissance économique, politique et sociale de leur pays, les pays voient un rétablissement de la paix et un établissement du consensus croissants, une plus grande accentuation sur la répartition des ressources d'une manière équitable, y compris une mise au point sur l'allègement de la pauvreté, et d'importants investissements publics dans l'éducation et des soins de santé.

En s'engageant avec leurs électeurs, les personnes interrogées par l'évaluation ont indiqué que les électeurs ont des préoccupations diverses. Les députés affirment que les trois principales préoccupations de leurs électrices sont: la liberté, les soins de santé, et l'économie. La liberté et l'emploi sont les principaux enjeux des électeurs. Pour les hommes et les femmes, la priorisation de l'économie reflète la préoccupation sur l'emploi, le chômage, le sous-emploi et les normes de vie élémentaire. Beaucoup de membres se concentrent également sur l'état de la femme tunisienne rurale. En plus d'œuvrer pour aborder les priorités des électeurs, les femmes parlementaires

<sup>10</sup> *L'égalité en politique : Une enquête des hommes et de femmes dans les parlements*. Union interparlementaire, Genève, 2008 et *les femmes comme Agents de changement : Avoir son mot à dire dans la société et de l'influence sur les politiques*, Susan Markham, Institut national des études démographiques, Washington, 2013.

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

rapportent également qu'elles travaillent sur d'autres questions, y compris l'infrastructure, la violence contre les femmes, le transport, le développement, l'éducation, les petites entreprises de marketing, les questions d'impôt, et les droits de l'enfant. Ils ont fait progresser ces questions en travaillant en collaboration avec des collègues et des responsables municipaux et en incitant des ministres. Des députés rapportent également des expériences limitées avec le travail multi partisan efficace, particulièrement au niveau régional.

Ce qu'il ressort de ces commentaires et de l'expérience des femmes députées en 2011, c'est qu'il y a de nombreuses femmes tunisiennes politiciennes laborieuses qui auront trois ans d'expérience en tant que législateurs, quand un nouveau Parlement remplacera l'ANC. Malheureusement, le plus difficile pour une femme de s'engager dans un débat politique sain, d'être jugée uniquement sur son caractère et compétence, et d'être respectée pour les opinions qu'elle apporte à la scène politique, le plus qu'il est probable qu'elle amènera ses compétences et ses expériences ailleurs. Afin d'assurer que les talents et les compétences sont conservés et que le nombre de femmes leaders augmente au lieu de baisser -l'environnement doit être plus favorable.

### *Être élu*

Le Parlement de la Tunisie se trouve au Palais de Bardo, qui sert de résidence de l'assemblée nationale constituante, est bien doté en personnel et dispose d'une structure opérationnelle relativement organisée. Le lieu physique accueille les séances plénières, les réunions des commissions et les audiences, ainsi qu'une administration permanente. Parmi les 392 membres du personnel permanent de l'Assemblée, 179 se sont des femmes, et il y a une bonne parité des employés en partant du niveau de l'administration jusqu'au-les cadres de direction. Etant donné de leur ancienneté et l'expérience, plusieurs femmes au niveau de direction sont prêtes à progresser vers le haut. Malgré la parité équilibrée, l'administration générale est principalement dominée par les femmes et l'administration financière est dominée par les hommes.

Les lacunes dans l'organisation de l'Assemblée et l'administration, tout en affectant également les députés masculins, impactent particulièrement les femmes députées. Tandis que les ressources physiques et humaines existent, les nouveaux responsables politiques chargés de la rédaction du règlement intérieur et de la surveillance de l'administration ont eu du mal à gérer les priorités concurrentes. En août 2013, l'Institut International pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) a publié une étude à propos des règlements de l'Assemblée,<sup>11</sup> notant que dans de nombreux cas, les opérations de l'Assemblée ont été menées sans des règlements intérieurs clairs ou des codes de conduite. Proctor et Ben Moussa, les auteurs de l'étude, constatent que les règlements et les codes de l'Assemblée de la Tunisie laissent beaucoup à l'interprétation, et les règles qui existent ne sont pas correctement mises en œuvre ou appliquées.

Les députés et le personnel notent à la fois la nécessité d'une structure et une organisation plus formalisée de l'Assemblée, y compris les ordres du jour et les horaires des commissions, et la session plénière délivrée suffisamment à l'avance. Les femmes députées mentionnent souvent que les séances plénières sont fréquemment retardées, parfois de plus de six heures, et puis durent jusque

---

<sup>11</sup> *Règlements de l'Assemblée constituante Tunisienne : Une brève analyse*, Bill Proctor et Ikbal Ben Moussa, l'Institut International pour la démocratie et l'Assistance électorale 2012, publié en Août 2013

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

tard en soirée. Cela provoque des problèmes de sécurité pour les femmes comme l'a dit une députée, « il est dangereux pour nous de quitter l'Assemblée à ce moment-là et d'essayer de trouver un taxi. »

Une planification concertée pour répondre aux besoins de ressources humaines à l'organe législatif est également nécessaire. De nombreux députés insistent sur le besoin de recruter plus de personnel mieux formé, dont les compétences correspondent au travail exigé dans l'Assemblée. Les répondants, les employés et les députés à la fois, parlent de l'absence d'une structure administrative, d'une structure des ressources humaines et d'une politique, et de descriptions d'emploi et affectations précises. Les personnes interrogées signalent que le niveau de compétences du personnel n'a pas correspondu avec les besoins d'une Assemblée plus démocratique et ouverte.

Il n'y a aucune politique de harcèlement sexuel, ni code de conduite, ou code d'éthique pour les membres élus de l'administration de l'Assemblée. Il n'y a aucune politique de congé de paternité ou de maternité pour les députés. Certains répondants supposent que la politique de congé de maternité à l'échelle du gouvernement s'appliquerait aux femmes députées, mais cela n'est pas confirmé. Certaines personnes interrogées suggèrent que l'ensemble des politiques et procédures de dotation du gouvernement concernant le harcèlement ou congé de maternité pourraient s'appliquer aux députés mais d'autres sont incertaines, soulignant l'impact d'un manque d'une orientation pour les députés de l'Assemblée.

Les députés sont payés un salaire annuel mais sans recevoir aucun fonds pour le soutien administratif, bureautique, ou l pour la circonscription. À l'exception des députés qui sont à la tête de commissions ou occupent des postes à l'échelle de l'Assemblée (médias ou des relations avec la société civile, par exemple) les députés n'ont pas de bureaux, des ordinateurs ou des téléphones fournis par l'Assemblée. Chaque membre reçoit une carte de voyage aérien, une carte de transport local, et des allocations de déplacement et d'hébergement. Le leadership de l'Assemblée a montré une certaine flexibilité en accommodant les besoins des membres et leur familles, mais sans fixer des politiques cohérentes.

Les députés hommes et femmes expriment leurs soucis concernant leur incapacité de représenter correctement leurs électeurs en raison de l'horaire chargé du travail des plénières et des Commissions dans l'Assemblée. Les députés rapportent également les difficultés à communiquer avec les électeurs, puisque ils n'ont pas un bureau ou un téléphone et que leurs électeurs n'ont pas forcément d'accès à l'e-mail ou Facebook. Les femmes en particulier ont exprimé un besoin des allocations de déplacement pour visiter leurs circonscriptions.

*« Je m'inquiète pour mes enfants et leur éducation, est-ce que je les ai négligé ? Est-ce que j'aide le pays au détriment de mes enfants? »*

*– Femme Députée*

Les députés indiquent que les horaires de séances longues et erratiques les empêchent de se déplacer chez eux pour le travail de la circonscription et pour les visites familiales. Le Président Ben Jaafar a initialement mis en place une politique permettant aux députés de visiter leurs circonscriptions une

semaine par mois, mais lorsque que le rythme du débat constitutionnel réchauffé au printemps 2013, ceci n'était plus observé. Tandis que certains députés ont de petits enfants ou bébés, il n'y aucune garderie à proximité, ni des salles de visites familiales ou des salles pour les soins privés des bébés.

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

Les personnes interrogées notent qu'il y a un peu de souplesse au niveau des allocations de voyage ou d'hébergement pour permettre aux familles de passer plus de temps avec les députés à Tunis, surtout lorsque l'Assemblée est réunie pendant de longues périodes. Certains députés assument une responsabilité financière pour que leur famille vive à Tunis avec eux. Selon une députée, "je ne verrait jamais [ma famille] sauf que mon mari qui a déménagé ici pour être avec moi. Mon mari me soutient beaucoup. »

### *Etablissement des réseaux*

Au cours de leur mandat dans l'Assemblée nationale constituante, les députées femmes ont travaillé pour établir des relations entre elles, avec les constituants, et avec les médias, mais avec plus ou moins de succès. Les députées femmes conviennent à l'unanimité qu'elles ont perdu une occasion d'établir un caucus des femmes dans l'Assemblée. En plus de discuter les problèmes constitutionnels, elles voient un caucus des femmes comme un lieu de discussion d'un éventail de questions relatives à leurs électeurs, y compris les emplois, les services pour les mères célibataires, les besoins des femmes rurales, l'éducation des filles, l'accès aux services de santé, la violence et la sécurité, et la lutte contre la discrimination.

Certaines personnes interrogées signalent qu'il y avait quelques tentatives visant à convoquer un caucus des femmes au début de 2012. Une députée remarque, "Nous avons commencé un caucus des femmes, mais on n'a pas continué à cause d'une polarisation des idées et des tensions".

Malgré leurs différences, les femmes députées parlent de l'importance de la création de ce caucus :

« Les femmes de toutes les parties devraient se réunir pour discuter de questions d'intérêt mutuel. Nous pouvons atteindre nos objectifs si nous abordons ces questions que nous avons en cause commune. »

« Il devrait être le même pour tous les militants, qu'ils portent un hijab ou non. Nous devons montrer un bon exemple à la Tunisie en travaillant ensemble, mais cela n'existe pas encore. »

« Je sais qu'il y a beaucoup de conflits et de difficultés mais les femmes peuvent travailler entre les différentes parties sur les points communs. »

« Bien que pas toutes les femmes ont participé, j'ai trouvé très utile de travailler avec d'autres femmes députées sur la section de l'égalité de la constitution. »

La plupart des députés – hommes et femmes – expriment leurs préoccupations au sujet de leur incapacité à bien s'engager avec leurs cohortes de parti et de représenter leurs constituants en raison de l'horaire exigeant et erratique des plénières et du travail des Commissions dans l'Assemblée. Certaines personnes interrogées ne considèrent pas leur rôle comme des représentants dans le sens ordinaire

*"Mes électeurs viennent à Tunis pour voir ce que je fais pour eux quand je dois rester à Tunis pour une séance plénière. Ils ne sont pas intéressés par la Constitution. Ils veulent que je résolve les autres problèmes comme le chômage".*

–Femme Députée

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

parlementaire. Une députée constate, « J'ai besoin d'être réélu pour travailler sur les enjeux importants pour mes électeurs. »

Beaucoup de femmes députées parlent de la difficulté à travailler avec les médias — y compris le stéréotype propagé par les médias que les femmes parlementaires sont incompetentes et sont simplement là pour remplir un siège en raison de l'application de quotas pour les femmes — et demandent une formation sur ce sujet. Une des femmes députées commente, « Les médias provoque des tensions, il n'y a pas de bonne représentation des femmes dans les médias. » Un député suggère plus des formations media pour les femmes et les hommes, notant, « Les médias peuvent être très confrontational et irrespectueux. » Une députée suggère qu'il y ait une stratégie média spécial sur le travail des femmes députées.

### *Les visions d'avenir*

Les membres du Parlement, les femmes et les hommes, viennent de de toutes les couches de la société, des origines différentes, et apportent beaucoup de compétences et une vaste expérience à leur emploi en tant que politiciens. Les députés notent qu'ils ont reçu aucune formation avant leurs élections, aucune orientation lors de leurs élections et une formation très limitée depuis. Il est important de s'assurer que les députés reçoivent le soutien nécessaire pour faire le meilleur travail possible. Alors que la formation directe des individus renforce leurs compétences, le renforcement général des capacités pour l'institution assurera que les compétences et l'expérience des députés sont améliorées et utilisées couramment. Tous les membres devraient être encouragés et donnés des occasions d'apprendre et à progresser dans leurs rôles en commissions et en séance plénière.

Les hommes et les femmes membres indiquent leur intérêt dans une orientation et une formation par rapport à leurs rôles et responsabilités à l'Assemblée. Les femmes indiquent un fort intérêt pour une formation spécifique de budgétisation et finances, développement de message et de la communication médiatique, du les aptitudes à parler en public et de communiquer, et la planification stratégique des opérations. Beaucoup de femmes demandent aussi une formation pour améliorer leurs compétences en tant que candidat et de la campagne afin de se préparer pour la prochaine élection.

Les personnes interrogées soutiennent généralement le quota de femmes pour l'élection de 2011 et attribuent l'élection d'un pourcentage si élevé des femmes à l'Assemblée pour ce quota. Une députée déclare, « Jusqu'à ce que les femmes soient des dirigeantes égaux aux hommes, il faut une discrimination positive. » Plusieurs femmes interrogées parlent au sujet de confronter la nature du machisme de la société tunisienne. Une personne interrogée déclare, « Nous avons besoin du quota de femmes pour voir des femmes au Parlement, et pour construire une culture d'acceptation de la femme dans les partis politiques, nous avons donc besoin des quotas jusqu'à ce que la culture change. » Un homme interrogé défend, « 51 pourcent des électeurs sont des femmes ; alors, elles devraient être représentées. »

Un autre député, cependant, offre l'avis opposé: « Je pense que les femmes devraient être élues sur la base de compétences. Je pense que le quota est à blâmer pour les élues incompetentes. » Une personne du personnel interrogée prend la position pragmatique, très répandue : « Pour les femmes

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

au Parlement, le quota de femmes les ont aidé à se faire élire, cependant, au fil du temps, j'espère que le quota ne sera pas nécessaire. »

Les personnes interrogées soutiennent généralement le maintien du quota pour la prochaine élection ; beaucoup de femmes parlent même de modifier le quota pour exiger une alternance horizontale et verticale des hommes et femmes dans la liste—c'est-à-dire, les hommes et femmes alterneraient sur listes de partis et les femmes seraient à la tête de la moitié des listes — pour voir encore plus de femmes députées. Certains répondants indiquent que l'accord a été conclu au caucus des femmes de l'Assemblée pour soutenir à la fois le quota horizontal et vertical.

Les députées sont divisées sur la question de savoir si elles se présenteront de nouveau, en parlant de difficultés à faire de progrès politiques au sein de leur parti, des défis à surmonter concernant les stéréotypes sur les capacités des femmes à être législateurs et dirigeantes, et les difficultés à équilibrer les travaux de l'Assemblée, de la circonscription et de leurs responsabilités familiales. Elles décrivent les exigences de rédaction de la constitution et le stress des négociations en cours comme ayant une influence importante sur leur capacité d'avoir hâte à la prochaine élection. Les femmes discutent également les difficultés de gérer des attentes de la circonscription avec les attentes du parti. Certains ont choisi de devenir des députés indépendants plutôt que lutter au sein de leurs partis et évaluent leurs options pour se présenter indépendamment ou avec un autre parti.

La plupart des femmes sont intéressées par un avenir en politique mais pèsent toutes leurs expériences tout en attendant une élection à annoncer. Plusieurs personnes interrogées parlent de l'importance de ré-élire les députés expérimentés.

Les personnes interrogées sont généralement en faveur de la participation politique des femmes, et il y a un accord sur la capacité des femmes à être politiciennes, et leaders politiques et parlementaires. Alors que de nombreuses personnes interrogées considèrent qu'il y avait beaucoup de travail à faire pour assurer la pleine participation politique des femmes, la plupart sont optimistes quant à l'avenir des femmes en politique.

En raison de leur expérience dans l'Assemblée, les députées ont un aperçu précieux sur les besoins et les opportunités pour les futurs politiciens tunisiens. En attendant avec intérêt la prochaine élection et la prochaine législature, les femmes ont demandé beaucoup de changements pour leur permettre de faire leur juste contribution à la Tunisie de leur avenir.

### RECOMMANDATIONS

Basé sur les conclusions susmentionnées, le NDI propose les recommandations suivantes pour la prochaine législature de la Tunisie comme un moyen de mieux soutenir les femmes et les hommes députés et contribuer à un organe législatif démocratique plus efficace.

#### Les Activités parlementaires

##### Les Opérations de l'Assemblée

La plus forte recommandation des personnes interrogées est de régulariser le calendrier de l'Assemblée, afin que les engagements de tous les députés soient clairement prévus à l'avance. Il est

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

en outre recommandé que les audiences, les réunions et les séances plénières suivent le calendrier publié le plus étroitement possible. Cette recommandation aiderait également à adresser les inquiétudes significatives soulevées par les députés sur les difficultés à accomplir les responsabilités de circonscription et de concilier la vie professionnelle et familiale.

En plus de régulariser le calendrier parlementaire, un manuel pour les députés qui décrit leurs droits et responsabilités, y compris des enjeux telles que les responsabilités constituantes et de l'Assemblée, les ressources, les allocations, les voyages, participation aux commissions et séances plénières, les règlements de l'Assemblée, les codes de conduite (y compris le harcèlement sexuel et la discrimination) et autres politiques pertinentes, y compris la procédure formelle d'examen des plaintes. Les politiques de ce manuel doivent être largement communiquées à tous les députés et le personnel de l'Assemblée. La création d'une politique de l'égalité des genres est également recommandée pour définir des mesures, des mesures concrètes qui seront prises par le Parlement pour adresser l'égalité des genres dans un délai particulier.

### Ressources institutionnelles pour les législateurs

En ce qui concerne l'avenir, l'Assemblée devrait donner la priorité à l'attribution d'un bureau et lieux de réunions avec accès téléphonique et informatique. Les bureaux des députés seraient idéalement situés sur le terrain parlementaire, ou près du Palais du Bardo, pour que les députés puissent facilement assister aux votes et plénières quand on les appelle.

L'Assemblée devrait développer une orientation globale pour tous les nouveaux députés, couvrant les responsabilités et droits d'un député, protocoles de l'Assemblée et les opérations administratives, y compris le rôle du personnel de l'Assemblée, comme indiqué dans le manuel. L'orientation devrait expliquer toutes les politiques applicables à un député et un aperçu clair des ressources administratives disponibles aux représentants élus et inclure une session sur l'importance de l'égalité des genres et les avantages d'un Parlement plus sensible au genre. Pour la prochaine législature de la Tunisie, une telle orientation doit être mise à disposition pour tous les députés, même ceux qui ont peut-être servi dans l'Assemblée nationale constituante, pour assurer une meilleure compréhension.

Au-delà de cette orientation initiale, l'Administration de l'Assemblée devrait s'efforcer d'organiser — peut-être en coordination avec les organisations internationales ou tunisiennes — des séances de formation supplémentaires pour les députés sur des sujets qui les intéressent. Les sujets peuvent inclure les relations avec les constituants et la communication ; parler en public pour les plénières et les sessions de la commission et dans les médias ; et la recherche législative et rédaction.

L'Assemblée doit définir clairement des règlements internes et un code de conduite ou déontologie sensible au genre pour tous les membres des séances plénières, des réunions de commission et tous les autres travaux parlementaires, soit en séance plénière ou dans les commissions. Ces règles doivent être respectées par tous les parlementaires et incluent des sanctions exécutoires.

### Personnel de l'Assemblée

Les femmes aux postes de direction devraient être encouragées à postuler pour des postes de leaders dans le personnel de l'Assemblée. L'organe de gouvernance de l'Assemblée devrait envisager la mise en œuvre de mesures visant à encourager l'embauche des femmes dans le département de finance. Une révision complète des opérations administratives de l'Assemblée — y compris la mise en œuvre

## Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie

d'une structure administrative avec les politiques de ressources humaines, descriptions des postes et un processus équitable et transparent d'embauche — est également recommandée.

### **Réseautage et communication**

#### Caucus des femmes députées

Alors que ce n'était pas entièrement formé durant la période de l'Assemblée nationale constituante, il y a un fort soutien pour un caucus des femmes ouvert à toutes les femmes élues. Les expériences mondiales avec le caucus des femmes montrent une mission spéciale pour les soucis d'égalité entre les genres travaillant sur un agenda commun est bénéfique pour accroître l'influence des femmes dans les affaires parlementaires. Pour fonctionner correctement, le caucus des femmes doit être soutenu par des ressources matérielles — une salle de réunion ou un bureau attribué, ainsi qu'un personnel administratif et des ressources.

#### Travailler avec des collègues masculins

Les femmes et hommes députés parlent des rapports positifs entre hommes et femmes en travaillant au sein de leur parti. Nous encourageons les femmes à continuer de demander le soutien de leurs collègues masculins, soit dans leur parti, soit dans leur coalition. Les femmes signalent également des relations cordiales avec les collègues masculins dans les autres partis et coalitions. Le NDI encourage les femmes à travailler avec des collègues masculins d'en face, particulièrement où les intérêts de leurs circonscriptions se coïncident.

#### Continuer à travailler avec la société civile

Les députés hommes et femmes rapportent travailler avec les organisations de la société civile pour le travail axé sur la circonscription et le travail constitutionnel. Les députées sont encouragées à continuer à tisser des nouvelles relations avec les OSC (organisation de la société civile), particulièrement celles fondées autour des inquiétudes dans leurs circonscriptions.

En outre, si un caucus des femmes est établi, il est recommandé que le caucus travaille avec les OSC dans un effort pour former un bloc de défense plus fort et pour mieux représenter les besoins des femmes.

#### Communication avec des femmes constituantes

Les hommes et femmes députés devraient continuer la consultation et l'établissement des relations avec les constituantes afin d'acquérir une meilleure compréhension de leurs besoins particuliers. De même, les députés devraient également continuer d'établir des relations avec les OSC qui représentent les intérêts des femmes dans leurs circonscriptions.

### **Engagement dans le leadership des partis**

#### Promouvoir le leadership des femmes et la prise de décisions

Les partis devraient mettre en œuvre une stratégie complète en faveur de l'égalité des genres, y compris l'appui de la promotion des femmes leaders dans leurs partis par leur nomination pour des postes de direction et prise de décisions dans leur parti et à la législature. Comme un certain nombre de répondants suggèrent, les partis devraient donner aux femmes leaders le soutien dont elles ont besoin pour assurer leur réussite ultime dans ces rôles.

## **Évaluation de l'égalité des genres de l'Assemblée Nationale Constituante de la Tunisie**

### Promouvoir le renforcement des compétences et des capacités des députées

Le leadership du parti doit soutenir le renforcement des compétences et développement des capacités des députées pour s'assurer qu'elles sont prêtes à être candidates et ont les ressources qu'elles ont besoin pour effectuer leurs responsabilités à l'Assemblée et dans leurs circonscriptions. Les partis peuvent atteindre cet objectif à travers l'organisation d'une formation ou en soutenant une telle formation à travers la structure de l'Assemblée.

### Recommandations pour l'évaluation de l'égalité des genres et la stratégie

Les partis doivent continuer à évaluer leur accomplissement dans l'engagement politique et l'inclusion des femmes dans toutes les facettes de leur parti. Les partis doivent élaborer une stratégie pour augmenter l'engagement politique et la participation des femmes dans leur parti par des moyens, notamment l'application de quotas pour les élections internes / nominations et en assurant l'égalité des genres et l'intégration des politiques d'égalité entre hommes et femmes dans l'élaboration des politiques.